

Mardi 19 janvier

## **Politique universitaire à Evreux-Tilly : Le Département premier financeur de 117 logements étudiants**

**Ce mardi 19 janvier, à 10h45, le Président du Département de l'Eure Jean Louis Destans et le Président du Grand Evreux Agglomération, Michel Champredon, ont inauguré les nouveaux logements étudiants aménagés à Evreux dans un bâtiment de l'ancienne caserne Tilly appartenant maintenant à la Ville d'Evreux. A deux pas de l'antenne universitaire et du restaurant du Crous ces appartements ont très rapidement trouvé preneurs.**

Cette opération, inscrite dans le Contrat de Plan Etat Région 2007-2013, réalisée par la SAIEM est située rue Saint-Sauveur. Elle consistait à créer 117 logements locatifs pour un coût total de construction de 6 651 415 €

Pour l'aménagement de cet ancien bâtiment de casernement, situé à proximité du centre ville, la SAIEM a conclu un bail emphytéotique pour que le bâtiment revienne à terme à la collectivité. Le CROUS loue les logements à la SAIEM.

S'agissant d'un dossier non éligible aux aides au logement de droit commun le Département a choisi de soutenir cette réalisation en prenant en compte la performance énergétique et l'apport environnemental de l'opération.

Le Département apporte donc ici 12,6 % de l'investissement soit 756 000 € Une décision prise en commission permanente le 21 janvier 2008. L'agglo d'Evreux, elle, apporte 10 % de l'investissement soit 665 141 € La SAIEM a engagé dans cette opération un montant de 4 189 790 € sous forme d'emprunt à la Caisse des Dépôts & Consignations.

### **Restaurant universitaire inauguré**

Dans le cadre du précédent Contrat de Plan, le Département a participé pour 240 000€ à la construction du nouveau restaurant universitaire d'Evreux, sur un budget prévisionnel de 2M€ Le précédent restaurant universitaire, installé dans des bâtiments préfabriqués de Tilly, ne répondait plus aux normes d'hygiène et de sécurité. Le nouvel équipement dispose de 200 places assises, dont 100 places destinées à la restauration traditionnelle et 100 autres dans un espace brasserie-café.

Plan de financement ajusté :

Etat	944 000 €
Région	610 000 €
CNOUS	300 000 €
Département	240 000 €
CAE	240 000 €
Total	2 334 000 €

Pour mémoire, le Département soutient le fonctionnement de l'antenne universitaire de Tilly et de l'IUT d'Evreux avec une participation annuelle 293 000 € (121 000 € pour Tilly et 172 000 € pour l'IUT).

De plus, le Département consolide des liens entre enseignement, recherche et transfert de technologie autant en terme de fonctionnement à travers son soutien aux CRITT et à la PFT que d'investissement dans le CPER 2007-2013 avec notamment la construction du bâtiment recherche et transfert de technologie.

**Aujourd'hui, Evreux accueille environ 1300 étudiants dont près de 500 à l'antenne Tilly, plus de 700 à l'IUT et plus d'une centaine à l'IUFM**

## **Politique du Département en faveur du logement**

La politique du logement constitue une dynamique forte d'aménagement du territoire pour le Département de l'Eure : elle permet d'associer de façon cohérente programmation et action de proximité. Les objectifs de la politique départementale se déclinent en 3 axes principaux :

- **Accompagner la restructuration des quartiers d'habitat social** : soutien aux opérations "ANRU" et opérations ponctuelles de requalification urbaine hors site ANRU,
- **Soutenir une offre de logements locatifs sociaux dans les communes** : aides aux bailleurs sociaux et communes afin de produire et réhabiliter des logements locatifs sociaux selon des critères environnementaux afin de faire efficacement levier sur les projets et le développement "durable" du territoire eurois,
- **Renforcer la prise en compte des besoins des publics les plus fragiles** : aides pour encourager la production de logements locatifs très sociaux pour les publics en difficultés, les foyers de jeunes travailleurs et aides pour accompagner les propriétaires occupants modestes dans l'amélioration de leur logement, soutien indirecte aux populations modestes avec le financement des opérations groupées d'amélioration de l'habitat (OPAH et PIG).

Ainsi, le Département, au delà de ses compétences propres et des missions initiées par l'Etat, conduit depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur de l'habitat, qui vise à offrir à tous un habitat solidaire et équilibré.

**En 2010, près de 9 M€ seront investis par le Département, permettant de développer une politique solidaire et de maintenir un dynamisme de l'activité économique dans l'Eure.**

### **Aides à la pierre**

Par ailleurs, afin de consolider cet engagement, le Département a pris la délégation des aides à la pierre pour une durée de 6 ans de 2007 à 2012 sur l'ensemble de l'Eure à l'exception des agglomérations d'Evreux et Seine-Eure qui sont elles-mêmes délégataires.

Le Département a désormais la responsabilité de l'attribution des crédits de l'Etat pour la construction, l'acquisition, la réhabilitation et la démolition de logements locatifs sociaux, la rénovation de l'habitat privé, la location-accession et les places d'hébergement.

Le Département a notamment en charge la programmation annuelle des logements conventionnés avec l'Etat en définissant une stratégie territoriale en matière de programmation des logements sociaux, et ce, en complément des agglomérations qui peuvent définir leur stratégie propre à travers un Plan local de l'habitat (PLH).

**A travers la prise de la compétence, le Département renforce son rôle d'acteur du développement territorial dans l'Eure.**